Ambassade
de la République du Bénin
Près la Confédération Helvétique

Mission Permanente du Bénin
Auprès de l'Office des Nations Unies
et des Autres Organisations
Internationales à Genève

17ÈME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL

****

RAPPORT DU NIGERIA

****

DÉCLARATION DU BÉNIN

Monsieur le Président,

La délégation du Bénin souhaite la bienvenue à la délégation du Nigeria conduite par Son excellence Mr Mohammed Bello ADOKE du ministère fédéral de la Justice du NIGERIA et lui adresse ses félicitations pour la présentation de son rapport au titre du second cycle du mécanisme de l'Examen Périodique Universel (EPU).

Le rapport nous renseigne amplement sur les progrès réalisés par la République Fédérale du Nigeria depuis son passage au 1er cycle de l'EPU.

Aussi, la délégation béninoise note-t-elle avec satisfaction les efforts et les mesures engagées par les Autorités nigérianes notamment en vue de la mise en place d'un projet de transformation économique fondé sur les droits et prenant en compte la question du genre ainsi que les reformes entreprises dans le domaine judiciaire et la lutte contre l'insécurité qui sévit dans certaines régions du pays.

Toutes ces actions témoignent, s'il en est encore besoin, de l'engagement et de la volonté politique des autorités nigérianes de promouvoir et de protéger les droits de l'Homme.

Monsieur le Président,

Avec l'espoir que ces nombreux acquis seront consolidés, la République du Bénin voudrait encourager le Nigeria à poursuivre les efforts en vue d'une meilleure promotion et protection des droits de l'Homme.

A cet effet, la délégation voudrait faire les recommandations ci-après :

1- Poursuivre le processus de ratification des instruments relatifs aux droits de l'Homme auxquels la République Fédérale du Nigeria n'est pas encore partie ;

2- Intensifier les actions en vue de lutter contre la violence et la discrimination à l'égard des femmes.

Enfin, la délégation béninoise invite la Communauté internationale à appuyer les efforts des Autorités nigérianes dans le cadre de la promotion et de la protection des Droits de l'Homme d'une part et le groupe de travail de l'EPU à adopter le rapport sous examen, d'autre part.

Je vous remercie.

TO DJI HOU N DE Dieudonné